



SAUVAGE AGRESSION Ou TENTATIVE DE MEURTRE



Ce vendredi 15 novembre 2024, une sauvage agression a eu lieu sur l'officier du bâtiment A ainsi qu'une collègue.

Ce détenu tristement connu pour ses comportements violents et psychiatrique, a porté un coup de fourchette au visage de notre officier, sous prétexte qu'il avait un problème administratif.

L'officier a été blessé et notre surveillante présente à l'étage a également pris des coups en tentant de désarmer le détenu en le repoussant dans sa cellule.

Nos collègues ont fait preuve de réactivités, de maîtrises et de professionnalismes, et ce qui aurait pu être un drame, nous montre encore une fois que nos établissements souffrent sur la gestion des détenus à profil psychiatrique.

FO JUSTICE DÉNONCE l'absence d'un UHSA/UHSI sur l'île de la Réunion.

FO JUSTICE RÉCLAME le placement immédiat de ce détenu à l'isolement.

FO JUSTICE EXIGE que ce détenu soit transféré sans délai dans une structure spécialisée de la métropole dès la fin de sa sanction disciplinaire.

FO JUSTICE DEMANDE une sanction disciplinaire exemplaire à l'encontre de ce détenu.

FO JUSTICE SOMME l'administration de se porter partie civile afin de démontrer son soutien indéfectible pour ces personnels blessés dans leurs chairs.

FO JUSTICE SOUHAITE que les agents soient récompensés pour leur professionnalisme.

FO JUSTICE FÉLICITE les agents pour leur implication dans leur travail au quotidien maintenant la stabilité de la détention du Port.

FO JUSTICE APPORTE son soutien total à nos deux collègues blessés.

